

Chômeurs, lancez votre société en 18 mois

L'État vous promet un accompagnement professionnel

Nos ministres n'ont pas parlé que de chômage économique ou de crédit-temps de crise au conseil de vendredi. Ils ont aussi adopté une aide destinée aux chômeurs qui veulent lancer leur propre entreprise.

Le principe est simple: le demandeur

d'emploi ou bénéficiaire du revenu d'intégration sociale qui souhaite lancer son projet en tant qu'indépendant adhère à la coopérative d'activités. Il bénéficie alors d'un accompagnement professionnel (appui administratif et financier, etc.)

pendant 18 mois, au maximum, tout en continuant à bénéficier de ses allocations de chômage ou de son revenu d'intégration sociale.

S'il accepte de se lancer avant le terme des 18 mois de convention, et de quitter son statut de chômeur après six mois, il

aura droit à un complément de reprise de travail de 100€ par mois durant douze mois au maximum.

Les chômeurs complets indemnisés qui se lanceront dans cette entreprise se verront octroyer les mêmes dispenses que celles accordées aux chômeurs en formation.

Outre leurs allocations, ils pourront bénéficier

Limiter les effets de la crise sur l'emploi. Milquet se démène. ■ NEWS

cier d'une indemnité de maximum 2€ par heure de travail prestée.

À noter que la Belgique accuse un énorme retard sur ses voisins. En Allemagne, 7 % des chômeurs se sont lancés comme indépendants en 2005. La même année, peu de chômeurs belges les imitaient... moins d'un millième.

> Comment sauver l'emploi? Par ailleurs, les ministres ont discuté d'une formule pour permettre aux entreprises d'éviter les licenciements. "Nous travaillons sur une formule liée à la force majeure. Il s'agit d'une

formule ingénieuse qui agré les partenaires sociaux", avar ce prudemment Joëlle Milquet. La ministre de l'Emploi doit naviguer entre le rejet du chômage économique par les syndicats, appuyés par le PS, et le peu d'intérêt des patrons pour le crédit-temps de crise, jugé peu adapté à la gravité de la crise.

"Le temps presse", poursuit Milquet. "J'espère un accord pour la semaine prochaine. On ne peut plus louper le coche comme on l'avait raté en mars, en ne trouvant aucun accord sur le chômage économique." «

DIDIER SWYSEM

LE CDH LANCE SA CAMPAGNE CE MATIN

Enseignement: passer à la vitesse supérieure

Le cdH lance sa campagne, ce samedi matin, à Liège. Le programme promet cinq révolutions. La première investit dans les 0 à 25 ans, la génération qui fera la Belgique de demain... et d'après-demain.

Enseignement et formation, principal cheval de bataille des humanistes. La présidente, Joëlle Milquet, parle carrément de plan Marshall pour l'enseignement... Est-ce à dire que l'on n'en a pas fait assez jusqu'ici? "Je suis très fière du bilan PS-cdH. Des bases ont été jetées, mais il faut passer à la vitesse supérieure."

La présidente avance des objectifs concrets: 90 % de jeunes sortant diplômés de l'enseignement secondaire et envoyer 20 % de jeunes supplémentaires dans l'enseignement supérieur.

"Il faut tirer tout le monde vers le haut. Plus question d'avoir un élève sur cinq en retard dans le primaire, un sur deux dans le secondaire. Cela demande une remédiation immédiate dès que l'enfant est en difficulté. Cela nous impose aussi des évaluations régulières."

Le cdH veut fédérer les acteurs de l'enseignement et de la formation pour fluidifier le parcours des jeunes, de leurs premiers pas à l'école primaire jusqu'à la formation en entreprise, par exemple. "Il faut décloisonner l'école par rapport à l'entreprise. Tous ces gens doivent travailler ensemble."

Le cdH offre plus d'autonomie aux équipes pédagogiques, "mais contre l'engagement de booster les résultats". «

D.SW.



La Fayette?